

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
Le quatorze décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
21 décembre 2022*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD pour les délibérations 1, 22 et 24, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 1, 22 et 24, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 1, 22 et 24, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,
Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Chantal LAHARNAR, ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sabine HONORE, ayant donné procuration à Sabine HONORE

ABSENTS

Fatima KARRAD pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Christelle DUTRIAUX
Rafik BZIOUI

DEL/2022/SP/119
RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS
SPORTS

Par différentes délibérations, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux de plusieurs associations. Certaines étant à échéance, il convient de les renouveler.
 Vu l'avis conforme de la Commission « Sports »,

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les termes des conventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant les associations reprises ci-dessous.

SPORTS	
ACTIGYM	Convention de mise à disposition de locaux
ASC 59	Convention de mise à disposition de locaux
ACTION BOXE	Convention de mise à disposition de locaux
BOXING CLUB HEMOIS	Convention de mise à disposition de locaux
BUDO SYSTEME DEFENSE ARTS MARTIAUX 59	Conventions de mise à disposition des locaux
GYM VOLONTAIRE HEM BEAUMONT	Convention de mise à disposition de locaux
GYM VOLONTAIRE HEM SPORTS	Convention de mise à disposition de locaux
HEM ATHLETIC CLUB	Convention de mise à disposition de locaux
HEM BADMINTON	Convention de mise à disposition de locaux
HEM TOP TEAM	Conventions d'objectifs et de mise à disposition des locaux 2022/2023
HEM TENNIS CLUB	Convention de mise à disposition de locaux
HEM HAND BALL CLUB	Convention de mise à disposition de locaux
HEM SPORT BASKET	Convention de mise à disposition de locaux
J'HEM PECHE	Convention de mise à disposition de locaux
JUDO CLUB DE HEM	Convention de mise à disposition de locaux 2022/2023
LA VAILLANTE	Convention de mise à disposition de locaux
OLYMPIC HEMOIS FOOTBALL CLUB	Convention de mise à disposition de locaux 2022/2023
OMS	Convention de mise à disposition de locaux
PETANQUE CLUB	Convention de mise à disposition de locaux
PING PONG CLUB	Convention de mise à disposition de locaux
ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL	Convention de mise à disposition de locaux 2022/2023

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902990-20221214-DEL2022SP119-DE

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

